

What we are concerned about is that we are advised that even if we can reach a national consensus on the First Nations side, given the planning and budgeting cycle of the department it is virtually impossible that there will be a cabinet decision that would be made early enough to influence the 1993-94 fiscal year. So what we are looking at is policy that has any financial implications, which we think it has to have given the disparity between what is on the table now, and we are saying that is around 20%, relative to what we think the need is; that it is not going to be implemented until 1994-95. So even we are successful in internally working out a policy, and if we are able to persuade at least major elements of that policy in the department's submission to cabinet, that implementation is in effect two construction years away.

The Chairman: There is another question that I could perhaps direct towards the council. The chief was saying he has lost a couple of units due to fire. What is the availability of fire insurance? We find it varies from zero in most cases to, in one case, complete coverage.

Mr. Felix: One of the CMHC houses that we lost last summer, we insured too low. The total cost was about \$80,000 and we had insured only \$50,000. So we are looking at something like another \$30,000 to rebuild the unit.

• 2225

[Inaudible—Editor] Well, maybe to him. When I said poor quality material, maybe he was looking at that; I'm not sure. Anyway, we got our \$50,000, but we're still looking at \$30,000 from elsewhere to rebuild that unit.

A voice: [Inaudible—Editor]

Mr. Cameron: Yes, if there is in fact a transfer of legal fees, but everything stems back to funding.

Mr. Brooke: I think in most communities it's possible to purchase insurance. It's really a question of cost. The federation has been developing its own insurance institution, and is attempting to work on reducing the cost of insurance and developing a policy.

We have a couple of bands that have all their homes insured, generally the bands that have been working with CMHC, but they've basically got everything insured in the community. They tend to be the communities that have a combination of reasonably developed fire protection services, plus access to fire-fighting from the surrounding rural municipalities. Their rates are manageable. But basically, they're having to find that insurance cost, the premium cost from, again, internal revenue. Many bands are making a judgment in the cash crunch not to purchase insurance because it's too costly and therefore it denies certain other, more immediate choices that they are required to spend money on.

Ce qui nous inquiète, c'est qu'on nous a dit que, même si les Premières nations peuvent en arriver à un consensus national, il est à peu près impossible que le Cabinet prenne une décision assez tôt pour que cela ait une influence sur l'année financière 1993-1994, étant donné le cycle de planification et de budgétisation du ministère. Nous voudrions donc une politique qui ait des répercussions financières, ce qui est nécessaire d'après nous, étant donné que les propositions actuellement sur la table ne correspondent pas à notre évaluation des besoins. À notre avis, il y a un écart d'environ 20 p. 100. Et rien ne se fera avant 1994-1995. Donc, même si nous réussissons à nous entendre entre nous sur une politique et à faire inclure au moins les principaux éléments de cette politique dans le mémoire que le ministère doit soumettre au Cabinet, rien ne se fera en fait avant deux ans.

Le président: J'ai une autre question, que je pourrais peut-être poser directement au conseil. Le chef a dit qu'il avait perdu quelques maisons à cause d'incendies. Dans quelle mesure est-il possible de vous assurer contre le feu? Nous avons constaté que la situation varie beaucoup; c'est impossible dans la plupart des cas, mais dans un autre cas, il y a une couverture complète.

M. Felix: Une des maisons de la SCHL que nous avons perdue l'été dernier était assurée pour un montant trop bas. Elle avait une valeur totale d'environ 80,000\$, et nous l'avions assurée pour 50,000\$ seulement. Il nous faudra donc trouver environ 30,000\$ pour reconstruire cette maison.

[Inaudible—Éditeur]—Eh bien, peut-être pour lui. Quand il a parlé de matériaux de mauvaise qualité, c'est peut-être à cela qu'il pensait; je n'en suis pas sûr. Quoi qu'il en soit, nous avons obtenu nos 50,000\$, mais nous cherchons encore 30,000\$ d'une autre source pour reconstruire cette maison.

Une voix: [Inaudible—Éditeur]

M. Cameron: Oui, si les frais juridiques sont effectivement transférés, mais c'est toujours une question de financement.

M. Brooke: Je pense que dans la plupart des collectivités, il est possible d'acheter de l'assurance. C'est vraiment une question de coût. La fédération a mis sur pied sa propre société d'assurance et travaille actuellement à l'élaboration d'une police et à la réduction des frais d'assurance.

Dans certaines bandes, toutes les maisons sont assurées; il s'agit le plus souvent des bandes qui travaillent avec la SCHL, mais en gros, tout est assuré dans ces collectivités. Ce sont généralement des collectivités où les services de protection contre les incendies sont relativement développés et où les services des incendies des municipalités rurales avoisinantes sont accessibles. Les taux des assurances sont donc raisonnables. Mais en fait, les coûts des primes doivent provenir encore une fois des revenus internes. Comme ils n'ont pas beaucoup d'argent, bien des bandes décident de ne pas acheter d'assurance parce que cela coûte trop cher et que cela les empêche par conséquent de répondre à d'autres besoins plus immédiats.